N°

photo

Formulaire d'inscription
Enfants/Ados - Adultes
Année scolaire 2018/2019

(Les dossiers seront pris en compte selon leur ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles)

Ateliers
adultes - enfants/ados

Site 1 – le Plateau
10/17 rue des acacias
16000 Angoulême
tél : 05 45 94 00 76
ecole.dart@grandangouleme.fr

Site 2 – le Labo
Rue Antoine de Conflans
16000 Angoulême
tél : 05 45 94 00 76
ecole.dart@grandangouleme.fr

www.ecole-art-grandangouleme.fr

Site 3 – l'Epiphyte
620 route de la Boissière
16410 Dirac
tél : 05 45 63 05 67
lepiphyte@grandangouleme.fr

www.lepiphyte.fr

Partie réservée à l'administration :

GrandAngoulême : ☐ oui ☐ non
Tarif famille : ☐ oui ☐ non
Titulaire du compte : .....
Banque : .....
Chèque N° : .....
Espèces : .....
Règlement en 3 fois : ☐ oui ☐ non
QF : .....
Assurance : .....

Elève

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....Âge : .....

Tel domicile : .....Mobile : .....

Email élève :.....@.....
Afin de vous transmettre des informations pratiques tout au long de l'année

Coordonnées :

Adresse : .....

.....

Code postal / Ville : .....

☐ Mineur

☐ Adulte étudiant jusqu'à 22 ans (à justifier)

☐ Adulte (+ 18 ans, non étudiant)

Représentant légal (pour les mineurs) ou redevable

Représentant 1 :..... **Représentant 2** : .....

....

Profession :..... Profession :.....

Tel prof : ..... Tel prof : .....

Mobile : ..... Mobile : .....

Email 1 : ..... @ .....

Email 2 : ..... @ .....
Afin de vous transmettre des informations pratiques tout au long de l'année

Adresse (si différente de celle de l'élève) :.....

.....

Code postal / Ville :..... .....

Tout dossier incomplet sera rejeté, merci de ne pas oublier de signer les pages 1 et 4

Fait à :.....le, ...

Signature :

école d'art
GRANDANGOULEME

Site 1 – le Plateau
Site 2 – le Labo
Site 3 – l'Epiphyte

Droit d'inscription et Règlement intérieur

La délibération complète concernant les droits d'inscription, ainsi que le règlement intérieur sont affichés au secrétariat de l'école d'art, et au tableau d'affichage des ateliers des sites
le Plateau, le Labo et à l'Epiphyte.
Je déclare prendre connaissance du règlement intérieur de l'école que je m'engage à respecter.
Les droits d'inscription de 50€ à verser au moment de l'inscription ne seront pas remboursables en cas de désistement.
Les frais de scolarité non versés avant le 15 décembre 2018 seront majorés de 10%.

Pièces à fournir

- Une photo d'identité
- 4 timbres au tarif prioritaire en vigueur (un seul jeu de timbres par famille)
- Un justificatif pour les élèves domiciliés sur le GrandAngoulême (taxe d'habitation, facture EDF….) ou un justificatif d'imposition sur une commune du GrandAngoulême pour les familles domiciliées hors agglomération.
- Un certificat de scolarité pour les étudiants domiciliés hors GandAngoulême, attestant qu'ils sont inscrits dans un lycée du GrandAngoulême avec l'option « arts plastiques » afin de bénéficier du tarif GrandAngoulême.
- Photocopie d'attestation d'assurance responsabilité civile et accidents corporels, ou assurance scolaire ou extra-scolaire.
- Un chèque de 50 €, correspondant aux droits d'inscription, (tarif famille) libellé à l'ordre du trésor public.
- Des réductions et tarifs préférentiels sont consentis aux contribuables de l'agglomération en fonction du quotient familial.

Montant quotient familial : .... (joindre la copie de l'attestation de la CAF 2018 comportant le montant du quotient familial, sauf si celui-ci est supérieur à 650€).

Facturation et Demande de règlement en 3 fois : ☐ oui ☐ non

Je soussigné(e), ……, désire un règlement en trois versements des frais de scolarité 2018/2019 pour l'élève inscrit en page 1, et m'engage à respecter les dates d'échéances qui me seront communiquées par courrier courant septembre 2018, une échéance au 15 octobre, 15 novembre et la dernière échéance au 15 décembre.

Merci de renseigner votre quotient familial ou votre tranche d'imposition en vue d'une étude tarifaire :

Montant du quotient familial : .....
et/ou

Catégorie	Tranche d'imposition	
1	‹ à 12 000 €	
2	de 12 001 à 14 500 €	
3	de 14 501 à 17 000 €	
4	de 17 000 à 19 500 €	
5	› à 19 501€	

école d'art
GRANDANGOULEME

Site 1 – le Plateau
Site 2 – le Labo
Site 3 – l'Epiphyte

Renseignements divers

Avez-vous déjà été inscrit à l'école d'art ou à l'épiphyte :.....
.....
Si non comment avez-vous connu l'école :.....
.....
Avez-vous pratiqué ou pratiquez-vous les arts plastiques dans un autre établissement,
si oui lequel : .....
.....
Niveau scolaire et école fréquentée : .....
.....

La rentrée scolaire est prévue **à définir.**

Inscription à la CNIL

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'inscription, à la facturation et la gestion du compte des élèves. Les destinataires des données sont les services administratifs et les enseignants-plasticiens de l'école. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au secrétariat de l'école.

AUTORISATIONS :

en cas d'accident

J'autorise les services de secours à orienter et transporter mon enfant accidenté ou malade vers l'hôpital le plus proche, le personnel de l'école d'art ayant immédiatement averti la famille par le biais des coordonnées indiquées en page 1.

les sorties pour les mineurs

L'élève peut être amené à participer à des sorties hors des ateliers des sites le Plateau, le Labo ou l'Epiphyte pour des activités pédagogiques d'animation ou de diffusion. Merci de bien vouloir compléter l'autorisation ci-jointe :
Je soussigné(e) (NOM/Prénom) ..... exerçant l'autorité parentale,
sur l'élève (NOM/Prénom) : ..... autorise mon enfant à participer aux sorties organisées par l'école
, sous la responsabilité de ses professeurs pour l'année d'enseignement 2018/2019, et à être accompagné si besoin par le moyen de transport prévu (bus).
Cette autorisation peut être annulée à tout moment par courrier à l'école d'art.

départ atelier pour les mineurs

J'autorise l'élève .....
// à partir seul à la fin du cours : oui O non O
// ou accompagné par la personne mentionnée ci-après :.....

ateliers de modèle vivant pour les mineurs

J'autorise l'élève .....
à participer

// au cours de Dessin/couleur à partir de modèles vivants : oui O non O
// au cours de Dessin/sculpture à partir de modèles vivants : oui O non O

école d'art
GRANDANGOULEME

Site 1 – le Plateau
Site 2 – le Labo
Site 3 – l'Epiphyte

Droit à l'image / Droit d'auteur

Je soussigné(e) (NOM/Prénom) : .....
(Ou pour les élèves mineurs) exerçant l'autorité parentale sur l'élève (Prénom/nom de l'élève) : .....
.....
donne à Grand Angoulême, gestionnaire de l'école d'art,

- L'autorisation de :
  - capter et de fixer l'image de l'élève nommé ci-dessus par une, voire plusieurs, photographie(s) numérique(s) et/ou pelliculaire(s),
  - reproduire ou de faire reproduire la(les) photographie(s) sur support papier, numérique, magnétique, optique, et magnéto-optique,
  - publier, exposer et diffuser la (ou les) photographie(s) prise(s) pour le compte de GrandAngoulême lors des enseignements ou des manifestations organisées par l'école d'art pour les usages suivants :

// publication dans les journaux et revues.
// publication sur le site Internet, le site Intranet de GrandAngoulême et les réseaux sociaux.
// publication sur des supports de communication internes/externes de GrandAngoulême ou de l'école d'art tels que journal interne, journal externe, affiches, CD-Rom.
Les légendes accompagnant la diffusion de la (ou des) photographie(s) ne devront pas porter atteinte à la réputation ou la vie privée de l'élève.
GrandAngoulême s'efforcera, dans la mesure du possible, de tenir à disposition un justificatif de chaque parution des photographies sur simple demande

- L'autorisation de diffuser publiquement et de reproduire les exercices, réalisations qui seraient crées par l'élève dans le cadre de l'enseignement dispensé par l'école sur tout support de communication de GrandAngoulême et notamment affiches, journaux, CD-Rom, site Internet, site Intranet, plaquettes.
Lors de l'utilisation d'une réalisation, d'un exercice, le nom de l'auteur devra être cité et la réalisation, l'exercice, ne devra pas être modifiée.

Les présentes autorisations sont consenties à titre gratuit pour tous les pays et pour la durée de vie des supports de publication et/ou de communication. Toutefois, elles pourront être retirées par écrit à tout moment.

Accord de l'élève ou de son représentant : oui ☐ non ☐

Propriété corporelle des réalisations - propriété des travaux réalisés dans le cadre des ateliers de l'école :

La propriété intellectuelle des réalisations des auteurs n'appartient pas à l'école sauf à ce qu'elle se la fasse céder par contrat.
Mais l'école fournit généralement les matières premières qui vont permettre de créer matériellement l'œuvre. Elle est titulaire de la propriété corporelle de ces matières et, par accession, du support de l'œuvre (C. civ, art.5 46).
Ce droit peut faire obstacle à la revente des réalisations par les élèves. Si l'école veut toutefois autoriser ce type de revente et que l'élève manifeste la volonté de vendre l'œuvre créée sur le support ou avec les matières premières propriétés de l'école, l'élève sera redevable à cette occasion du paiement des sommes correspondant aux frais engagés par l'école pour l'acquisition de la (des) matière(s) et/ou du support correspondant(s)(C. civ, article 571).

Grand Angoulême

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués ci-dessus, et certifie avoir pris connaissance de l'ensemble des informations.

Date et signature, précédées de la mention « lu et approuvé » :

.....